



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

WP Council No. 134/05 Rev. 2

10 avril 2006
Original : anglais

F

Conseil international du Café
Quatre-vingt-quinzième session
22 – 25 mai 2006
Londres, Angleterre

**Composition du
Comité consultatif du secteur privé
pour les années caféières 2005/06 et 2006/07**

Contexte

1. À sa 94^e session en septembre 2005, le Conseil international du Café a désigné les membres du Comité consultatif du secteur privé pour les années caféières 2005/06 et 2006/07 (document WP-Council No. 134/05 Rev. 1).
2. Le Conseil est invité à approuver plusieurs amendements à cette liste, dont la confirmation des suppléants de l'Association des cafés fins de l'Afrique orientale (EAFCA) et de l'Association européenne des cafés gourmets (SCAE), ainsi que le maintien de trois sièges pour la Fédération européenne du café (FEC) qui représente trois sous-secteurs (café vert, café torréfié et café soluble) à la suite de la fusion au sein de la FEC de l'AFCASOLE, du CECA et de l'EUCA, à compter du 1 janvier 2006 (document PSCB No. 74/06).
3. L'Annexe I contient la composition du CCSP, les amendements étant marqués d'astérisques, et l'Annexe II le texte de l'Article 22 de l'Accord de 2001.

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à approuver ces amendements.

**MEMBERSHIP OF THE
PRIVATE SECTOR CONSULTATIVE BOARD
FOR COFFEE YEARS 2005/06 AND 2006/07**

EXPORTING MEMBERS

COLOMBIAN MILDS

Asociación de Exportadores de Café de Colombia (ASOEXPORT)	Representative
<i>Sociedad Exportadora de Café de las Cooperativas de Caficultores (EXPOCAFE)</i>	<i>Alternate</i>
<i>Federación Nacional de Cafeteros de Colombia</i>	<i>Alternate</i>
Eastern African Fine Coffees Association (EAFCA)	Representative
<i>Kenya Planters Coop. Union Ltd.</i>	<i>Alternate*</i>

OTHER MILDS

Confederación Mexicana de Productores de Café (CMPC)	Representative
<i>Organización Centroamericana de Exportadores de Café (ORCECA)</i>	<i>Alternate</i>
Asociación Nacional del Café (ANACAFÉ)	Representative
<i>Coffee Exporters Association of India</i>	<i>Alternate</i>

BRAZILIAN AND OTHER NATURAL ARABICAS

Conselho de Exportadores de Café do Brasil (CECAFÉ)	Representative
<i>Associação Brasileira da Indústria de Café Solúvel (ABICS)</i>	<i>Alternate</i>
<i>Associação Brasileira da Indústria de Café (ABIC)</i>	<i>Alternate</i>
Conselho Nacional do Café (CNC)	Representative
<i>Confederação da Agricultura e Pecuária do Brasil (CNA)</i>	<i>Alternate</i>

ROBUSTAS

Association of Indonesian Coffee Exporters (AEKI)	Representative
<i>Uganda Coffee Trade Federation (UCTF)</i>	<i>Alternate</i>
Vietnam Coffee and Cocoa Association (VICOFA)	Representative
<i>Cocoa and Coffee Interprofessional Council (CICC)</i>	<i>Alternate</i>

IMPORTING MEMBERS

All Japan Coffee Association	Representative
European Coffee Federation (ECF) <i>European Coffee Federation (ECF)</i>	Representative * <i>Alternate</i>
European Coffee Federation (ECF) <i>European Coffee Federation (ECF)</i>	Representative * <i>Alternate</i>
European Coffee Federation (ECF) <i>European Coffee Federation (ECF)</i>	Representative <i>Alternate</i>
Institute for Scientific Information on Coffee (ISIC) <i>Institute for Scientific Information on Coffee (ISIC)</i>	Representative <i>Alternate</i>
National Coffee Association of USA (NCA) <i>Coffee Association of Canada</i>	Representative <i>Alternate</i>
Specialty Coffee Association of America (SCAA)	Representative
Speciality Coffee Association of Europe (SCAE) <i>European Decaffeinators Association (EDA)</i>	Representative <i>Alternate*</i>

ARTICLE 22

Comité consultative du secteur privé

- 1) Le Comité consultatif du secteur privé (ci-après dénommé le CCSP) est un organe consultatif qui est habilité à faire des recommandations lorsqu'il est consulté par le Conseil et qui peut inviter le Conseil à se saisir de questions ayant trait au présent Accord.
- 2) Le CCSP est composé de huit représentants du secteur privé des pays exportateurs et de huit représentants du secteur privé des pays importateurs.
- 3) Les membres du CCSP sont des représentants d'associations ou d'organismes désignés par le Conseil, toutes les deux années caféières ; leur mandat peut être reconduit. Le Conseil veille, dans la mesure du possible, à assurer la désignation :
 - a) De deux associations ou organismes relevant du secteur caféier privé de régions ou de pays exportateurs représentant chacun les quatre groupes de café, et représentant de préférence les producteurs et les exportateurs, ainsi qu'un ou plusieurs suppléants pour chaque représentant ; et
 - b) De huit associations ou organismes relevant du secteur caféier privé de pays importateurs, qu'ils soient Membres ou non membres, et représentant de préférence les importateurs et les torréfacteurs, ainsi qu'un ou plusieurs suppléants pour chaque représentant.
- 4) Chaque membre du CCSP est habilité à désigner un ou plusieurs conseillers.
- 5) Le CCSP a un Président et un Vice-Président élus parmi ses membres, pour une période d'un an. Les titulaires de ces fonctions sont rééligibles. Le Président et le Vice-Président ne sont pas rémunérés par l'Organisation. Le Président est invité à participer aux réunions du Conseil en qualité d'observateur.
- 6) Le CCSP se réunit normalement au siège de l'Organisation, durant la période des sessions ordinaires du Conseil. Si le Conseil accepte l'invitation d'un Membre à tenir une réunion sur son territoire, le CCSP peut également tenir sa réunion sur ledit territoire. En pareil cas, les frais qui en résultent, pour l'Organisation, en sus de ceux qui sont encourus lorsque la réunion se tient au siège de l'Organisation, sont à la charge du pays ou de l'organisation du secteur privé responsable de cette invitation.
- 7) Le CCSP peut, avec l'approbation du Conseil, tenir des réunions extraordinaires.
- 8) Le CCSP fait régulièrement rapport au Conseil.
- 9) Le CCSP élabore son propre règlement intérieur, tout en respectant les dispositions du présent Accord.